

La fin et le début d'année sont toujours des temps forts où bilans et perspectives se succèdent et se croisent pour prévoir l'activité des douze prochains mois, anticiper les conséquences d'un contexte en tension et continuer de servir au mieux notre territoire et l'ensemble de ses habitants.

L'environnement législatif, social et économique connaît de tels changements qu'il nous faut, sans cesse, nous adapter aux contraintes du moment. C'est particulièrement vrai au regard de l'année qui s'est écoulée.

Globalement, le budget 2023, voté le 16 janvier, comporte trois blocs majeurs.

- Le premier porte sur les dépenses d'action sociale qui constituent à elles seules près de 70 % de la section de fonctionnement. Elles se caractérisent par leur dynamisme structurel – lié à la démographie – et conjoncturel, celui de la crise et affichent une hausse prévisionnelle de 7,8 millions d'euros par rapport à l'année 2022.

- Le deuxième bloc concerne les dépenses d'investissement. Elles sont financées par le solde de la section de fonctionnement et l'emprunt. Elles se situent encore à un niveau élevé dans l'Indre. C'est un des moteurs de la vie économique locale. Pour 2023, 58 millions d'euros de crédits de paiement seront consacrés à l'investissement.

- Enfin, la charge de personnel.

Ce troisième bloc correspond, en définitive, au coût du service public rendu à nos concitoyens, c'est-à-dire aux moyens engagés pour mener à bien les missions qui nous sont confiées. Les prévisions 2023 en la matière sont en augmentation de près de 7 %.

Au-delà de ces postes de dépenses, de multiples actions phares au bénéfice des Indriens et du territoire s'inscrivent dans ce budget 2023, parmi lesquelles de nouvelles mesures pour inciter l'installation de professionnels de santé, pour préserver le pouvoir d'achat des familles, pour soutenir notre Service d'Incendie et de Secours, pour poursuivre nos dispositifs d'aides à guichet ouvert au bénéfice des communes, pour mettre en œuvre des investissements importants et une adaptation à la transition énergétique, pour donner un coup de pouce à l'insertion professionnelle, pour lancer de nouvelles infrastructures...

2023 sera une année de grands défis. Nous resterons fidèles, plus que jamais, aux lignes de conduite que nous nous sommes fixées, celles-là mêmes qui nous animent chaque jour et pour lesquelles nous travaillerons sans relâche. Car, bien entendu, nous voulons :

- Un Département toujours plus solidaire, aux côtés de toutes les personnes fragiles,

- Un Département qui poursuit sa

politique d'investissement en veillant à l'équilibre territorial, les transitions énergétiques et écologiques, et l'attractivité,

- Un Département qui honore ses engagements en faveur des communes de l'Indre et des associations,

- Un Département qui agit pour un cadre de vie préservé et moderne, et pour l'accès pour tous au sport et à la culture,

- Un Département qui innove, ouvert aux opportunités.

Avec optimisme, courage et détermination, soyons unis pour bâtir des actions fortes pour aujourd'hui, déterminantes pour demain, des actions qui profitent à tous et qui confortent le bien-vivre dans l'Indre.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2023.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Gil AVÉROUS, Nadine BELLUROT, Régis BLANCHET, Gérard BLONDEAU, Gilles CARANTON, Nathalie CORBEAU, François DAUGERON, Claude DOUCET, Mireille DUVOUX, Marc FLEURET, Virginie FONTAINE, Nolwenn FORTUIT, Jean-Yves HUGON, Imane JBARA-SOUNNI, Lydie LACOU, Gérard MAYAUD, Frédérique MERIAUDEAU, Philippe MÉTIVIER, Chantal MONJOINT, Florence PETIPEZ, Christian ROBERT, Michèle SELLERON

Où sont passées les récompenses aux collégiens ?

Alors que notre département attribuait des récompenses aux collégiens lauréats d'une mention au brevet, ce ne sera plus le cas à partir de cette année. La raison ? La mise en œuvre du Pass 3C. Une fois de plus, ce qui est donné d'une main est repris discrètement de l'autre. Les élus n'ont pourtant jamais été informés de cette suppression. Ils ne l'auraient pas su

si notre groupe n'avait pas posé la question. Outre la méthode employée, nous déplorons une économie faite sur le dos des élèves qu'il faut au contraire encourager, par tous les moyens, à s'investir dans leur réussite scolaire. Leur avenir en dépend. Celui de l'Indre aussi.

Le groupe des élus de la Gauche Républicaine, Socialiste et Écologiste: François AVISSEAU, Lucie BARBIER, Michel BOUGAULT, Anne-Claude MOISAN-LEFEBVRE